



Le projet éducatif Jeunesse

I) Les intentions éducatives de la commune

La commune est le premier territoire de vie quotidienne des familles. L'ensemble constitué par le domicile, la crèche ou l'école et les services publics de proximité dessine un territoire de vie privilégié.

La commune a donc le devoir de veiller au bien vivre ensemble sur ce territoire et de répondre aux besoins des enfants, des jeunes et de leurs parents.

Le Service Jeunesse est un service municipal ouvert à tous les mineurs. Il propose des accueils périscolaires pour les enfants scolarisés à l'école Franche Terre avec la cantine, l'étude et la garderie ; des accueils extrascolaires avec un accueil collectif de mineurs les mercredis, aux petites et grandes vacances scolaires ; un Conseil Municipal des Enfants pour les CM2 ; un séjour organisé chaque année pour les adolescents, en alternance avec la Maison des Jeunes et de la Culture ; des événements clefs sur la commune (semaine citoyenne, ...)

Au travers des différents groupes d'accueil et de leurs responsabilités partagées, le Service Jeunesse a pour mission principale l'accompagnement ludo-éducatif des enfants et des jeunes.

II) Les objectifs du projet éducatif de la commune, organisatrice du service

- Mener des actions d'éducation populaire
- Promouvoir la citoyenneté active
- Impliquer les habitants à s'engager dans la définition du projet jeunesse de la commune
- Faire participer les habitants à la construction des services répondant à leurs besoins
- Mettre à disposition des mineurs des lieux reconnus, organisés et contrôlés
- Faciliter et aider les transitions d'un lieu et d'un groupe à l'autre
- Favoriser l'ouverture au monde extérieur
- Eduquer à l'environnement et au développement durable

III) Les indispensables dans toute action

- Valoriser l'enfant dans le respect de son intégrité physique et morale
- Encourager la vie collective, l'autonomie, la socialisation et la responsabilisation
- Favoriser les coopérations entre les différents acteurs éducatifs
- Inclure le public accueilli dans la réflexion et l'émergence de projets
- Prendre en compte les différents rythmes de vie et y adapter toute activité
- Organiser des activités diversifiées laissant libre cours à l'imagination
- Favoriser l'échange, l'expression et l'épanouissement par le jeu
- Renforcer les temps d'accueil familial et intergénérationnel
- Soutenir et accompagner les familles dans leur autorité et leur responsabilité
- Organiser des actions préventives
- Développer des activités en contact direct avec l'environnement proche

IV) Les principaux moyens de mise en œuvre

- Connaître le développement physique et moteur, intellectuel, affectif et social des enfants et des jeunes, pour les accompagner en fonction des besoins propres à chaque évolution
- Fournir des espaces d'accueil sécurisés et sécurisants
- Proposer des espaces adaptés à la diversité des âges des enfants et aux différentes situations familiales
- Coordonner les actions et le travail de chacun en partenariat avec les acteurs locaux (biblio, assos...)
- Réunir du personnel qualifié (savoir-être, savoir-faire) et du matériel approprié et en quantité nécessaire
- Organiser une vie quotidienne de qualité avec des rapports humains conviviaux et bienveillants
- Apprendre à faire beaucoup avec peu

V) Les équipes

- Aimé Delabre, le Maire de Fleurbaix
- Stéphanie Théron, la première adjointe, petite enfance, jeunesse
- Romain Desjouis, le directeur de l'Accueil Collectif de Mineurs et du périscolaire
- Caroline Chrétien-Brief, la directrice du multi-accueil